

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1131**8 décembre 2001****SOMMAIRE**

Calais International Holding S.A., Luxembourg . . .	54243	Kanawa Investissements S.A., Luxembourg	54256
Etam S.A., Luxembourg	54285	Kinvope S.A., Luxembourg	54262
Etam S.A., Luxembourg	54285	Königsburg Invest S.A., Luxembourg	54263
Garage Kaysen, S.à r.l., Gonderange	54243	Lasheid S.A., Luxembourg	54263
Gecarim S.A., Luxembourg	54244	Lo Spuntino, S.à r.l., Dudelange	54265
General Gold International S.A.H., Luxembourg . .	54246	Lo Spuntino, S.à r.l., Dudelange	54266
General Gold International S.A.H., Luxembourg . .	54246	Loan Servicing Company, S.à r.l., Luxembourg . .	54263
General Gold International S.A.H., Luxembourg . .	54246	Loan Servicing Company, S.à r.l., Luxembourg . .	54265
GIM, Geographic Information Management S.A., Luxembourg	54247	Lux Aero Tech S.A., Sandweiler	54262
Globalrights Holding S.A., Luxemburg	54247	Luxembourg Parkview Group S.A., Luxembourg .	54265
Grap S.A., Luxembourg	54248	Luximmo Beteiligung und Grundbesitz AG, Lu- xembourg	54266
Grey (Luxembourg) S.A., Luxembourg	54248	Luximmo Erste Beteiligungsgesellschaft AG, Lu- xembourg	54266
GSN International S.A., Luxembourg	54249	Luxliants Schock-Streng succ. Robert Schock, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	54267
Haksan International S.A., Luxembourg	54249	Maint S.A., Luxembourg	54267
Horti Invest S.A., Luxembourg	54250	Mandarin Finance S.A., Luxembourg	54267
Hotel Reservation Center, S.à r.l., Luxembourg . .	54249	Marlex International S.A., Luxembourg	54267
Ideal Holding S.A., Luxembourg	54249	Maya House S.A., Luxembourg	54268
Immeubles & Valeurs S.A.H., Luxembourg	54252	Medusa Capital S.A.	54247
INTFIN (Holding) S.A., Luxembourg	54250	Mitor S.A., Luxembourg	54269
Instrument International S.A., Luxembourg	54253	Mobilco S.A., Luxembourg	54269
Instrument International S.A., Luxembourg	54253	Monet Group S.A., Luxembourg	54270
Instrument International S.A., Luxembourg	54253	Moonshine S.A., Luxembourg	54268
Inter European Finance S.A., Luxembourg	54253	Necker S.A., Luxembourg	54269
Interparfums Finance S.A., Luxembourg	54254	New Millennium, Sicav, Luxembourg	54270
Irdeto Investments S.A., Luxembourg	54254	New Millennium, Sicav, Luxembourg	54271
Irdeto Investments S.A., Luxembourg	54256	NGH Luxembourg S.A., Strassen	54270
Isaver S.A., Luxembourg	54254	Nibeca Holding S.A., Luxembourg	54272
Isinvest S.A., Luxembourg	54252	Norfin International S.A., Luxembourg	54272
Issima Luxembourg International, S.à r.l., Luxem- bourg	54257	Nunavut Holding S.A., Luxembourg	54271
Issima Luxembourg International, S.à r.l., Luxem- bourg	54259	Oissel Invest S.A., Luxembourg	54273
Issima Luxembourg International, S.à r.l., Luxem- bourg	54261	Omnioffices (Lux) 1929 Holding Company, Lu- xembourg	54274
Jap Nordic S.A., Luxembourg	54261	Omniom de Participations Holding International S.A., Luxembourg	54273
JGT Holding S.A., Mamer	54261	Operspec S.A., Luxembourg	54273
Juta S.A., Luxembourg	54262	Orto Holding S.A., Luxembourg	54274
Kanawa Investissements S.A., Luxembourg	54256	P.M.E. Invest S.A.H., Luxembourg	54273
Kanawa Investissements S.A., Luxembourg	54256		

P.T.L. S.A., Luxembourg	54280	Ruggero Holding S.A., Luxembourg	54283
P.T.L. S.A., Luxembourg	54280	Ruggero Holding S.A., Luxembourg	54285
Pabel, S.à r.l., Luxembourg	54275	Sacci Financière S.A., Luxembourg	54286
Parma Holdings S.A., Luxembourg	54272	Sailing Spinnacker Holding S.A., Luxembourg	54286
Parma Holdings S.A., Luxembourg	54272	Scan Inter S.A., Luxembourg	54287
Peninsula Finance S.A., Luxembourg	54275	Scholtes Carrelages, S.à r.l., Mertert	54286
Pharmacia Enterprises S.A., Luxembourg	54276	Scholtes Carrelages, S.à r.l., Mertert	54287
Phelane S.A., Luxembourg	54248	Scout Holding S.A., Luxembourg	54242
Poeckes Invest, S.à r.l., Rumelange	54275	Sietzen S.A., Luxembourg	54282
Pralan Holding S.A., Luxembourg	54274	Slotstrading S.A., Luxembourg	54280
Profound Market Group, S.à r.l., Luxembourg ...	54276	Slotstrading S.A., Luxembourg	54280
Promo Tec, S.à r.l., Bascharage	54244	Société Générale Bank & Trust, Luxembourg	54288
Promotion Touristique Européenne S.A., Luxem- bourg	54280	Société Générale Bank & Trust, Luxembourg	54288
Proventus, Sicav, Luxembourg	54277	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54277
R.I.E., Réalisation Immobilière Européenne S.A., Luxembourg	54281	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54278
Reefdile S.A., Luxembourg	54275	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54278
Reuters Limited, Londres	54281	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54278
Ridge Way Holding S.A., Luxembourg	54276	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54279
Righel Holding, S.à r.l., Luxembourg	54282	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54279
Rimag S.A., Luxembourg	54282	Solleder Holding S.A., Luxembourg	54279
Rodun S.C.I., Mondorf-les-Bains	54282	Travelcar International S.A., Luxembourg	54287
Roxelane Holding Société Anonyme S.A.H., Lu- xembourg	54281	Travelcar International S.A., Luxembourg	54287
		Xepa, S.à r.l., Luxembourg	54242

SCOUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 78.656.

Lors de sa réunion du 28 mai 2001, le Conseil d'Administration de la société SCOUT HOLDING S.A., a décidé de réduire la prime d'émission de 1.751,3134 Couronnes Islandaises par action. La réduction totale de la prime d'émission sur les 22.840 actions émises, s'élève à 39.999.998.056,- Couronnes Islandaises. L'actuel prime d'émission s'élève à 176.116.010,424 Couronnes Islandaises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour SCOUT HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 553, fol. 75, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36533/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

XEPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 76.519.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue extraordinairement le 16 mai 2001

L'Associé Unique de XEPAR, S.à r.l. (la «Société»), a décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Jonathan Driscoll, gérant A de la société et de Monsieur Don Blenko, gérant B de la société, avec effet immédiat, et d'accorder pleine et entière décharge de ceux-ci;

- de nommer Monsieur William S. Benjamin, 320, Riverside Drive, Apt. 6A, New York, NY 10025, Etats-Unis, gérant A de la société, et Monsieur Seth Martin, 42 Donne Place, SW3 2NK, Chicago, Etats-Unis, gérant B de la société, avec effet immédiat.

Leur fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

T. van Dijk

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2001, vol. 553, fol. 47, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36593/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

CALAIS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 36.047.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2001 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, M. Roeland P. Pels, M. Dirk C. Oppelaar et Mlle Anne Compère, est renouvelé pour une période de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.
2. Décharge est accordée au Commissaire aux Comptes démissionnaire pour le reste de son mandat;
3. La société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., domiciliée 11, boulevard du Prince Henri 11, L-1724 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 4 mai 2001.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36355/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GARAGE KAYSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6182 Gonderange, 34, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 32.381.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean-Paul Kaysen, maître mécanicien, demeurant à L-6370 Haller, 11, rue des Romains.
- 2) Madame Marie Elisabeth Catherine dite Marlyse Deckenbrunnen, employée privée, demeurant à L-3328 Crauthem, 9, rue de Weiler.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

Que les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée GARAGE KAYSEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-6182 Gonderange, 34, route d'Echternach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 32.381, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 28 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 160 du 14 mai 1990;

Qu'ils ont décidé de commun accord de dissoudre la société avec effet immédiat et que la liquidation en a été faite aux droits des parties et se trouve partant clôturée;

Qu'ils requièrent le notaire instrumentaire d'acter par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, qu'ils déclarent irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu;

Que pour autant que de besoin décharge est donné aux gérants;

Que les livres et documents de la société seront déposés pendant une durée de cinq (5) années à partir de la dissolution à l'adresse du comparant sous 1) à Haller, 11, rue des Romains.

Pour les publication et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Les frais et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence seront à la charge solidaire des comparants et de la société.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Kaysen, M. Deckenbrunnen, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mai 2001, vol. 513, fol. 33, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 5 juin 2001.

J. Gloden.

(36426/213/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 44.481.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36428/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PROMO TEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4941 Bascharage, 16, rue des Prés.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

GRAINGER CREATIONS S.A., une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Omar Hodge Building, Wickham's Cay, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Madame Christiane Tempels, administrateur de sociétés, demeurant à Bascharage (Luxembourg), en vertu d'une procuration générale lui délivrée à Tortola (Iles Vierges Britanniques), le 19 juillet 1999.

Une copie certifiée conforme à l'original de la dite procuration et signée ne varietur est restée annexée à un acte de constitution de société reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 mai 2001 (numéro 6813 de son répertoire).

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle constitue par la présente.

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre la comparante et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaire de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière et plus particulièrement toutes les opérations d'achat, d'aménagement, de promotion, de mise en valeur par vente, échange, lotissement, construction, transformation, location, prise à bail ou par toute autre manière de propriétés immobilières, la location, la gestion, l'administration de tout immeuble, de même que la mise à disposition et la location de moyens logistiques tant au Luxembourg, qu'à l'étranger.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de PROMO TEC, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Bascharage (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents euros (12.600,- EUR), représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Toutes les cent vingt-six (126) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associée unique, la société GRAINGER CREATIONS S.A., prédésignée, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2001.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ trente-cinq mille francs luxembourgeois.

Pro fisco

Pour les besoins du fisc, il est constaté que le montant du capital social souscrit à hauteur de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) est l'équivalent de cinq cent huit mille deux cent quatre-vingt-trois francs luxembourgeois (508.283,- LUF).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associée unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-4941 Bascharage, 16, rue des Prés.

2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

Gérant technique:

Monsieur Jeannot Tempels, technicien en bâtiment, demeurant à L-4941 Bascharage, 16, rue des Prés.

Gérant administratif:

Monsieur Sandro Botticelli, technicien en bâtiment, demeurant à L-4031 Esch-sur-Alzette, 93, rue Zénon Bernard.

3.- Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique ou par la signature conjointe des deux (2) gérants.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention de la constituante sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations et agréments éventuellement requis pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, passé à Bascharage (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire le présent acte.

Signé, C. Tempels, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mai 2001, vol. 859, fol. 60, case 11. – Reçu 5.083 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 juin 2001.

J.-J. Wagner.

(36298/239/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GENERAL GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.222.

Les bilans et les annexes au 30 juin 1998 et au 30 juin 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(36429/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GENERAL GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.222.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 septembre 1998

1. L'Assemblée générale accepte la démission, pour raisons personnelles, de Monsieur B.J. Mc Guinness avec effet immédiat et remercie Monsieur Mc Guinness de son dévouement pour la société.

L'Assemblée générale décide de nommer comme commissaire de la société en remplacement de Monsieur Mc Guinness, Monsieur Robert Samuel Middlemas, expert-comptable, résidant 102 Angelo Street, South Perth, WA 6151 comme commissaire pour un terme de 6 années jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36430/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GENERAL GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.222.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 novembre 1999

4. Se référant à l'article 100 de la Loi sur les sociétés commerciales, dont le président donne lecture à l'Assemblée, et au rapport du conseil d'administration, l'Assemblée générale décide de poursuivre les activités de la société nonobstant la perte de plus de trois quarts du capital social.

5. L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs en fonction, au commissaire en fonction et à Monsieur Brian J. Mc Guinness, commissaire en fonction jusqu'au 28 septembre 1998, de toute responsabilité qu'ils auraient pu encourir relative aux exercices sociaux se terminant le 30 juin 1998 et le 30 juin 1999.

6. Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée générale décide de réélire pour un terme de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005, les personnes suivantes:

- M. John Chappell, résidant au 4, Campbell Street, Subiaco, WA 6008
- M. Henderson G. Tuten, résidant au 3212 Coachman's Way, Durham, North Carolina 27705, USA
- M. Clifford G. Harding, résidant au 58, Labouchere Road, South Perth, WA 6151
- M. Barry J. Casson, résidant à FLat 5, Allington Court, Allington Street, Victoria, London SW1E5ED, UK

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36431/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GIM, GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 43.004.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 90, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2001.

Signature.

(36432/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GLOBALRIGHTS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxemburg, 28, rue Henri VII.
H. R. Luxemburg B 61.684.

AUSZUG

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat in seiner letzten Sitzung vom 13. März 2001 beschlossen den Gesellschaftssitz von 25, rue Adolphe, Luxembourg, nach 28, rue Henri VII, L-1725 Luxemburg, zu verlegen.

Luxemburg, den 13. März 2001.

F. Sassel
Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36433/664/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MEDUSA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.959.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2001:

- Est confirmé avec effet immédiat le congédiement de Mme. Barbro Hansson demeurant Walchestrass, 25 à CH-8006 Zürich, Suisse en tant qu'Administrateur de la société.

- Est confirmée avec effet immédiat la nomination de ROSENFELD INDUSTRIES N.V. ayant son siège social Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia, Samoa et WELLENSTEIN CONSULTANCY N.V. ayant son siège social Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia, Samoa au poste d'Administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale de 2003.

- Est confirmée la nomination avec effet immédiat de ROSENFELD INDUSTRIES N.V. au poste d'Administrateur-Délégué ayant plein pouvoir de signature pour représenter et engager la société.

- Est acceptée avec effet immédiat la nomination du Commissaire aux Comptes, FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES DE ROAD TOWN, Tortola, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour MEDUSA CAPITAL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36481/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GRAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.414.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36434/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GREY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2001 le changement suivant est fait au registre de commerce:

- 1) Le siège social est transféré à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
- 2) L'assemblée décide de transformer le capital social, qui était de LUF 2.000.000,-, représenté par 2.000 actions de 1.000,- francs chacune, en Euro 49.578,70, représenté par 2.000 actions sans valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36435/637/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PHELANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.084.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 61.973,38, représenté par 2.500 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 61.973,38.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 juin 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour la société

Signature

(36505/506/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

GSN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.947.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36436/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

HAKSAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 52.238.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.-P. Pels.

(36437/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

HOTEL RESERVATION CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 59.977.

Le bilan au 15 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 93, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36439/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

IDEAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.817.

Le bilan rectificatif de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(36440/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

HORTI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.736.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36438/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INTFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.550.

L'an deux mille un, le huit mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée INTFIN (HOLDING) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 49.550.

Ladite société constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 21 novembre 1994, publié au Mémorial C de 1995, page 5813.

Ladite société a un capital social actuel de ITL 1.300.000.000 (un milliard trois cent millions de liras italiennes) représenté par 130.000 (cent trente mille) actions d'une valeur de ITL 10.000 (dix mille liras italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sabine Wingel, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Il appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 130.000 (cent trente mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social de ITL 1.300.000.000 (un milliard trois cent millions de liras italiennes) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de ITL 700.000.000 (sept cent millions de liras italiennes) en vue de porter le capital social de ITL 1.300.000.000 (un milliard trois cent millions de liras italiennes) à ITL 2.000.000.000 (deux milliards de liras italiennes) par création de 70.000 (soixante-dix mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 10.000 (dix mille liras italiennes) chacune, augmentées d'une prime d'émission totale de ITL 2.300.060.000 (deux milliards trois cent mil-

lions soixante mille liras italiennes), donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement.

2. Suppression pour autant que de besoin du droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires sur le vu des renonciations expresses de ces derniers à ce droit.

3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles en numéraire, par un nouvel actionnaire.

4. Modification de l'article 5 des statuts pour l'adapter aux décisions prises.

5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de ITL 700.000.000 (sept cent millions de liras italiennes), en vue de porter le capital social actuel de ITL 1.300.000.000 (un milliard trois cent millions de liras italiennes), à ITL 2.000.000.000 (deux milliards de liras italiennes), par la création de 70.000 (soixante-dix mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 10.000 (dix mille liras italiennes) chacune, toutes augmentées d'une prime d'émission de ITL 32.858 (trente-deux mille huit cent cinquante-huit liras italiennes) par action, soit une prime d'émission totale de ITL 2.300.060.000 (deux milliards trois cent millions soixante mille liras italiennes), donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement, valeur 4 mai 2001, par un nouvel actionnaire.

Deuxième résolution

Le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires tel que renseigné sur ladite liste de présence par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, est supprimé sur le vu de la renonciation expresse de ces actionnaires concernés, donnée le 2 mai 2001, lesquelles renonciations, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Troisième résolution

Alors est intervenu aux présentes:

- MAPFIN S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, représenté par Monsieur Sergio Vandi, préqualifié, lequel souscripteur, représenté comme il est dit ci-avant, déclare souscrire à la totalité des 70.000 (soixante-dix mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 10.000 (dix mille liras italiennes) chacune, toutes augmentées d'une prime d'émission de ITL 32.858 (trente-deux mille huit cent cinquante huit liras italiennes) par action, soit une prime d'émission totale de ITL 2.300.060.000 (deux milliards trois cent millions soixante mille liras italiennes), qu'il libère intégralement, valeur 4 mai 2001, par un versement en espèces total de ITL 3.000.060.000 (trois milliards soixante mille liras italiennes). Ce montant est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire, daté du 4 mai 2001.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 70.000 (soixante-dix mille) actions nouvelles par la société anonyme MAPFIN S.A., préqualifiée.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions prises, le premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société aura dorénavant la nouvelle teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. Le capital social souscrit de la société est fixé ITL 2.000.000.000 (deux milliards de liras italiennes) divisé en 200.000 (deux cent mille) actions d'une valeur nominale de ITL 10.000 (dix mille liras italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Evaluation - frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à LUF 85.015.700,-.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à LUF 945.000,-.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Murari, S. Wingel, S. Vandi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 129S, fol. 60, case 2. – Reçu 850.157 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2001.

J. Delvaux.

(36448/208/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

IMMEUBLES & VALEURS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.602.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme REALEASE GROUP, avec siège social à Luxembourg, 5, rue Emile Bian, ci-après nommée «l'actionnaire unique», ici représentée par Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 16 mai 2001.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée IMMEUBLES & VALEURS, société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 52.602, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, ci-après nommée la «Société», a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant le 18 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 612 du 1^{er} décembre 1995;

- Que le capital social de la Société est fixé à deux cent cinquante mille (250.000,-) francs français, représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions de cent (100,-) francs français chacune;

- Que l'actionnaire unique s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société et qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;

- Que l'actif restant a été remis à l'actionnaire unique;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée et que la société a cessé d'exister;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société pour leurs mandats respectifs;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant le délai légal de cinq ans au 5, rue Emile Bian à L-1235 Luxembourg.

Le registre des actions nominatives de la société a été annulé en présence du notaire instrumentant.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités requises à la suite des présentes.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt-cinq mille (25.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Rochas, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2001, vol. 129S, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

R. Neuman.

(36441/226/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ISINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 70.451.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.-P. Pels.

(36452/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 10.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.	- 9.105,17 USD
Perte de l'exercice 1999.	- 7.388,21 USD
Report à nouveau	- 16.493,38 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36442/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 10.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.	- 16.493,38 USD
Bénéfice de l'exercice 2000	511.486,09 USD
./. Affectation à la réserve légale.	- 7.335,00 USD
Report à nouveau	487.657,71 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36443/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 10.904.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 31 mai 2001 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36444/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INTER EUROPEAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.383.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour INTER EUROPEAN FINANCE S.A.

Signature

(36445/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

INTERPARFUMS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 45.802.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 97, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2001

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000/2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

(36447/298/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ISAVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.832.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de la première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Mandataires

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36451/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

IRDETO INVESTMENTS, Société Anonyme.

Registered office: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 72.436.

In the year two thousand and one, on the twenty-ninth of May.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of IRDETO INVESTMENTS, R.C. Number B 72.436, with its registered office in Luxembourg, organized as a société anonyme pursuant to a deed of the undersigned notary, dated October 28, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 14 of January 5, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated February April 5, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at five p.m., Mr Phillip van der Westhuizen, réviseur d'entreprises, with professional address at 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, «maître en droit», residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, «maître en droit», residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the seven thousand five hundred (7,500) shares having a par value of ten (10.-) US dollars each and representing the total capital of seventy-five thousand (75,000.-) US dollars, are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is the following:

- Amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation to include therein the following:

«The Company may grant all kinds of support, whether financial or not, loans, advances, guarantees and indemnities to or in favour of companies of the MIH Group and direct or indirect affiliates thereof.

Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.»

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting debated on the agenda and after deliberation, by unanimous vote, passed the following resolution:

First and unique resolution

Article 2 of the Articles of Incorporation is amended to include therein the following new paragraphs 3 and 4:

«**Art. 2. paragraph 3.** The Company may grant all kinds of support, whether financial or not, loans, advances, guarantees and indemnities to or in favour of companies of the MIH Group and direct or indirect affiliates thereof.

«**Art. 2. paragraph 4.** Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at five-thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de IRDETO INVESTMENTS, R.C. B N° 72.436, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 14 du 5 janvier 2000.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte du notaire instrumentaire en date du 5 avril 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix-sept heures sous la présidence de Monsieur Phillip van der Westhuizen, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les sept mille cinq cents (7.500) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars US chacune, représentant l'intégralité du capital social de soixante-quinze mille (75.000,-) dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- Modification de l'article 2 des statuts pour y inclure les dispositions suivantes:

«La Société peut accorder toute sorte d'assistance, financière ou non, accorder des prêts, avances, garanties et indemnités à ou en faveur de sociétés du groupe MIH et de ses sociétés filiales directes ou indirectes.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et vendre tous autres titres par voie de souscription, achat, échange, vente ou autrement.»

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première et unique résolution:

L'article 2 des statuts est modifié pour y inclure les nouveaux alinéas 3 et 4 suivante:

«**Art. 2. alinéa 3.** La Société peut accorder toute sorte d'assistance, financière ou non, accorder des prêts, avances, garanties et indemnités à ou en faveur de sociétés du groupe MIH et de ses sociétés filiales directes ou indirectes.

«**Art. 2. alinéa 4.** Par ailleurs, la Société peut acquérir et vendre tous autres titres par voie de souscription, achat, échange, vente ou autrement.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. van der Westhuizen, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 9CS, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(36449/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

**IRDETO INVESTMENTS, Société Anonyme,
(anc. MINDPORT INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 72.436.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 616 du 29 mai 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(36450/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

KANAWA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 61.826.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

R.-P. Pels.

(36459/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

KANAWA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 61.826.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

R.-P. Pels.

(36460/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

KANAWA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 61.826.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2001 que la démission de VGD LUXEMBOURG, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée.

La société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour extrait conforme

R.-P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36461/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.073.

In the year two thousand and one, on the eleventh of May.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

LABATT BREWING COMPANY LIMITED, a corporation existing under the laws of Canada, having its registered office at Labatt House, 181 Baystreet, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M5J2T3, hereby represented by Mr Georges Soenen, general counsel, residing at Vaartstraat 94, B-3000 Leuven, by virtue of a proxy given on May 10th, 2001.

The prementioned proxy being signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual associate of the company ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., with registered office in L-1359 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, from March 6, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- that the sole associate has taken the following resolutions:

First resolution

The sole associate decides to amend article 12 of the articles of association, which henceforth will be read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, a proxy between managers, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of plurality of managers, the managers may cast their vote on the items of the agenda by letter, telephone, telegram, telex or telefax, the last four items to be confirmed by letter.

In case of plurality of managers, written resolutions approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.»

Second resolution

The sole associate decides to accept the resignation of Mr Dominique Ransquin, Mr Pierre Hoffman and Mr Romain Thillens as managers of the company, with effect on May 11, 2001 and grant them discharge for the execution of their mandates up to May 11, 2001.

The sole associate decides to appoint the following persons as new managers of the company:

- Ms. Catherine Noirfalisce, General Counsel, residing in rue de la Bryle 60/1, B-1390 Grez-Doiceau;
- M. Marc Schrauwen, Directeur Général BRASSERIE DE LUXEMBOURG, residing in Groenlaan, 7, B-2980 Zoersel;
- M. Christian Huyghe, Tax Adviser, residing in Tienne à Tout Vent, 2, B-1380 Lasne;
- M. Marc Jacobs, Director MERGERS & ACQUISITIONS, residing in 23, 8 Meistraat, B-3018 Leuven,
- M. Jean-Louis Van De Perre, Vice President, residing in 13, Ambiorixelei, B-2900 Schoten.

Their mandates will expire upon the associate approval of the annual accounts 2001.

Third resolution

The sole associate decides to transfer the registered office from rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-1359 Luxembourg to 2, rue de la Tour Jacob, L-1831 Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately fifty thousand Luxembourg (50,000.- LUF).

Whereof the present deed, drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le onze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

LABATT BREWING COMPANY LIMITED, une société constituée selon le droit canadienne, avec siège social à Labatt House, 181 Baystreet, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M5J2T3,

ici représentée par Monsieur Georges Soenen, conseiller général, demeurant à Vaartstraat 94, B-3000 Louvain, en vertu d'une procuration lui délivrée le 10 mai 2001.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à L-1359 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, constituée suivant acte du notaire Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 6 mars 2001, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 12 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article douze aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, le mandat entre gérants qui peut être donné par lettre, télégramme, télex ou téléfax, étant admis.

En cas de pluralité de gérants, les gérants peuvent émettre leur vote sur les questions de l'ordre du jour par lettre, téléphone, télégramme, télex ou téléfax, ces quatre derniers étant à confirmer par écrit.

En cas de pluralité de gérants, les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants, produiront effet au même titre que les décisions prises lors d'une réunion du conseil de gérants.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission avec effet au 11 mai 2001 de Messieurs Dominique Ransquin, Pierre Hoffmann et Romain Thillens de leurs fonctions de gérants de la société et leur accorde décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme nouveaux gérants de la société:

- Madame Catherine Noirfalisce, General Counsel, demeurant rue de la Bryle 60/1, B-1390 Grez-Doiceau ;

- Monsieur Marc Schrauwen, Directeur Général BRASSERIE DE LUXEMBOURG, demeurant Groenlaan, 7, B-2980 Zoersel

- Monsieur Christian Huyghe, Tax Adviser, demeurant Tienne à Tout Vent, 2, B-1380 Lasne ;

- Monsieur Marc Jacobs, Director MERGERS & ACQUISITIONS, demeurant au 23, 8 Meistraat, B-3018 Louvain,

- Monsieur Jean-Louis Van De Perre, Vice Président, demeurant au 13, Ambiorixelei, B-2900 Schoten.

Le mandat des gérants se terminera lors de l'approbation par l'associé unique des comptes annuels 2001.

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de la Rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-1359 Luxembourg au 2, rue de la Tour Jacob, L-1831 Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000 LUF).

Dont acte, fait et passé à Hesperange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: G. Soenen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 129S, fol. 58, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 mai 2001.

G. Lecuit.

(36455/220/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.073.

In the year two thousand and one, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

LABATT BREWING COMPANY LIMITED, a corporation existing under the laws of Canada, having its registered office at Labatt House, 181 Baystreet, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M5J2T3,

hereby represented by Mr Jean-Louis Van de Perre, Vice-Président, residing 13 Ambiorixlei B-2900 Schoten (Belgique),

by virtue of a proxy given on May 14, 2001.

The prementioned proxy being signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual associate of the company ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., with registered office in L-1831 Luxembourg, 2 rue de la Tour Jacob, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, from March 6, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on May 11, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

- that the sole associate has taken the following resolutions:

First resolution

The sole associate decides to increase the capital of the company by an amount of EUR 2,260,000,000 (two billion two hundred and sixty million Euros) to bring it from its present amount of EUR 12,400 (twelve thousand and four hundred Euros) to EUR 2,260,012,400 (two billion two hundred sixty million twelve thousand and four hundred Euros) by the issuance of 22,600,000 (twenty two million and six hundred thousand) new shares of a par value of EUR 100 (one hundred Euros) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened LABATT BREWING COMPANY LIMITED, prenamed, represented by Mr Jean-Louis Van de Perre, prenamed, acting by virtue of the same proxy given on May 14, 2001, which declares to subscribe for the 22,600,000 (twenty two million and six hundred thousand) new shares, and to have them fully paid up by contribution in kind of 1,387,440,000 (one billion three hundred eighty-seven million four hundred and forty thousand) common shares with a par value of GBP 1 each, of the company INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, a company existing and organized under the laws of England and Wales, with registered office at Porter Tun House, 500, Capability Green, Luton, Bedfordshire LU13LS, UK, United Kingdom, and representing 100% of its issued and paid-in capital.

The person appearing declares that the value attributed by the managers of the Company Interbrew UK Holdings Limited to the shares of the said Company INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, is based on their historical acquisition cost to LABATT BREWING COMPANY LIMITED of CAD 3,057,640,000 converted into Euro at the exchange rate fixed on May 11, 2001 by the European Central Bank.

The person appearing declares that the contributor, LABATT BREWING COMPANY LIMITED prenamed, has confirmed and warranted to ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., that they have sole title to the INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED shares that will be contributed and that the shares are and will be, at the date of the implementation of the contribution, free of all mortgages and liens or other securities and obligations whatever their nature may be and accordingly are freely transferable.

The person appearing declares that all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in United Kingdom, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.

Second resolution

As a consequence of the aforesaid increase of capital, the sole associate decides to amend article 6 of the articles of incorporation which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital of the company is fixed at EUR 2,260,012,400 (two billion two hundred sixty million twelve thousand and four hundred Euros) divided into 22,600,124 (twenty two million six hundred thousand and one hundred twenty four) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

Insofar as the contribution in kind results in ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l. holding more than 75 % (seventy-five per cent), of the shares issued by a Company incorporated in the European Union, in specie 100% of the shares issued by a Company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three hundred and fifty thousand Luxembourg francs (350,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil un, le quinze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

LABATT BREWING COMPANY LIMITED, une société constituée selon le droit canadien, avec siège social à Labatt House, 181 Baystreet, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M5J2T3,

ici représentée par Monsieur Jean-Louis Van de Perre, Vice-Président, demeurant 13 Ambiorixlei B-2900 Schoten (Belgique),

en vertu d'une procuration lui délivrée le 14 mai 2001.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à L-1831 Luxembourg, 2 rue de la Tour Jacob, constituée suivant acte du notaire Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 6 mars 2001, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné du 11 mai 2001, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de EUR 2.260.000.000 (deux milliards deux cent soixante millions d'Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.400 (douze mille quatre cents Euros) à 2.260.012.400 (deux milliards deux cent soixante millions douze mille quatre cents Euros) par l'émission de 22.600.000 (vingt deux millions six cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue LABATT BREWING COMPANY LIMITED précitée, représentée par Monsieur Jean-Louis Van de Perre prénommé, agissant en vertu de la même procuration donnée le 14 mai 2001 laquelle, déclare souscrire les 22.600.000 (vingt deux millions six cent mille) nouvelles parts sociales et les libérer moyennant apport en nature consistant en 1.387.440.000 (un milliard trois cent quatre vingt sept millions quatre cent quarante mille) actions ordinaires avec une valeur nominale de GBP 1, de la société de droit anglais INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Porter Tun House, 500, Capability Green, Luton, Bedfordshire LU13LS, Royaume-Uni et représentant 100% du capital de la société.

La personne comparante déclare que la valeur attribuée par les gérants de la société INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, aux actions de ladite société INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, est basée sur leur coût d'acquisition historique par LABATT BREWING COMPANY LIMITED de CAD 3.057.640.000 converti en Euro au taux de change fixé par la Banque Centrale Européenne le 11 mai 2001.

La personne comparante déclare que la société apporteuse, LABATT BREWING COMPANY LIMITED précitée, a confirmé et garanti à la société ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l. qu'elle est la seule ayant droit des actions apportées de la société INTERBREW UK HOLDINGS LIMITED, que les actions sont actuellement et seront lors de l'exécution de l'acte d'apport, libres de toutes hypothèques, de tous gages, privilèges ou autres sécurités et obligations de toute nature que ce soit, et qu'elles sont par conséquent librement transmissibles.

La personne comparante déclare que toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des actions de la société requises aux Royaume-Uni, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant le dit apport en nature.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à EUR 2.260.012.400 (deux milliards deux cent soixante millions douze mille quatre cent Euros) représentée par 22.600.124 (vingt deux millions six cent mille cent vingt-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune.»

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature a pour résultat une participation de ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l. de plus de 75%, en l'espèce 100% des parts émises par une société existant dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (350.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-L. Van de Perre, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 9CS, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36453/220/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ISSIMA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.073.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36454/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

JGT HOLDING S.A., Société Anonyme (in liquidation).

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.896.

The balance sheet as at February 29, 2000, registered in Luxembourg on 8 June, 2001, Vol. 554, Fol. 3, Case 8, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on 11 June, 2001.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, 11 June, 2001.

(36457/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

JAP NORDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 65.324.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 février 2001, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 février 2001, que Me. René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg fût élu comme administrateur en remplaçant Me. Jacques Schroeder, administrateur démissionnaire. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36456/779/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

JUTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.972.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 17 mai 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mai 2001, volume 859, folio 50, case 11, que la société anonyme JUTA S.A., ayant son siège social à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte notarié en date du 25 mars 1970, publié au Mémorial C numéro 119 du 15 juillet 1970, les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 28 février 2000, publié au Mémorial C numéro 444 du 22 juin 2000, au capital social de cinq millions de francs (Frs 5.000.000,-) divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille francs (Frs 1.000,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme JUTA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Belvaux, le 5 juin 2001.

J.-J. Wagner

(36458/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

KINVOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2367 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 27.385.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 4 mai 2001

1) Sont renouvelés dans leur mandat d'administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Nabil Kettaneh, demeurant à Beyrouth, Liban

Monsieur Anthony Kettaneh, demeurant à Beyrouth, Liban

Maître Joseph Takla, demeurant à Beyrouth, Liban.

2) Est renouvelé dans son mandat de commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Signature.

(36462/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LUX AERO TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5220 Sandweiler, 4, zone Industrielle de Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 60.151.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à 15.00 heures le 30 avril 2001

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1.- Nomination du nouveau commissaire aux comptes de la société;

2.- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1.- L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer la société CENTRA FIDES S.A., siège social 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, qui accepte, comme nouveau commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire close à 15.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36472/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

KÖNIGSBURG INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 71.861.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(36463/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LASHEID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 57.257.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature

Administrateur-délégué

(36464/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LOAN SERVICING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.387.

In the year two thousand one, on the fourteenth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

1. OCWEN LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg,
 2. FBS LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg,
- both here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, itself represented by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguieux (France) and Miss Karine Vautrin, lawyer, residing in Hettange (France), acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B, by virtue of two proxies established on April 23, 2001 and on

The said proxies, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing persons, represented as stated hereabove, in their capacity as actual partners of LOAN SERVICING COMPANY, S.à r.l., a limited liability corporation, incorporated by a notarial deed, on November 4, 1999, published in the Mémorial C, Recueil number 8 of January 4, 2000, and the statutes of which were amended for the last time by a notarial deed, on December 16, 1999, published in the Mémorial, Recueil C number 154 of February 18, 2000, declare to have taken the following resolutions:

First resolution

The partners decide to increase the subscribed capital by an amount of six hundred thousand Euro (600,000.- EUR) in order to bring it from its present amount of five hundred and sixty thousand Euro (560,000.- EUR) to one million one hundred and sixty thousand Euro (1,160,000.- EUR) by the issuing of twenty-four thousand (24,000) new shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon:

1. OCWEN LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, represented as thereabove mentioned, declared to subscribe to twelve thousand (12,000) newly issued shares.
2. FBS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, represented as thereabove mentioned, declared to subscribe to twelve thousand (12,000) newly issued shares.

The twenty-four thousand (24,000) new shares have been fully paid up in cash so that the amount of six hundred thousand Euro (600,000.- EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The partners decide to amend the article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The company's corporate capital is set at one million one hundred and sixty thousand Euro (1,160,000.- EUR) represented by forty-six thousand four hundred (46,400) shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.»

Costs

For the purpose of the registration, the amount of six hundred thousand Euro (600,000.- EUR) is valued at twenty-four million two hundred and three thousand nine hundred and forty Luxembourg Francs (24,203,940.- LUF).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its present deed, is approximately three hundred and twenty thousand Luxembourg Francs (320,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil un, le quatorze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. OCWEN LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg,

2. FBS LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg,

les deux ici représentées par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguieux (France) et Mademoiselle Karine Vautrin, juriste, demeurant à Hettange (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 23 avril 2001 et le

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, en leurs qualités d'associés actuels de la société LOAN SERVICING COMPANY, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu en date du 4 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil 8 du 4 janvier 2000, dont les statuts furent modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié, en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil numéro 154 du 18 février 2000,

déclarent prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital à concurrence d'un montant de six cent mille Euro (600.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent soixante mille Euro (560.000.- EUR) à un million cent soixante mille Euro (1.160.000.- EUR) par l'émission de vingt-quatre mille (24.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Sont alors intervenues aux présentes:

1. OCWEN LUXEMBOURG, S.à r.l., préqualifiée, laquelle société déclare souscrire douze mille (12.000) parts sociales nouvelles

2. FBS LUXEMBOURG, S.à r.l., préqualifiée, laquelle société déclare souscrire douze mille (12.000) parts sociales nouvelles

Les vingt-quatre mille (24.000) parts sociales nouvelles ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de six cent mille Euro (600.000.- EUR) se trouve à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associé décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital souscrit est fixé à un million cent soixante mille Euro (1.160.000.- EUR), représenté par quarante-six mille quatre cents (46.400) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25.- EUR) chacune.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de six cent mille Euro (600.000.- EUR) est évalué à vingt-quatre millions deux cent trois mille neuf cent quarante Francs Luxembourgeois (24.203.940.- LUF).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trois cent vingt mille Francs Luxembourgeois (320.000.- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Martz, K. Vautrin, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 9CS, fol. 20, case 8. – Reçu 242.039 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36465/220/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LOAN SERVICING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.387.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36466/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LUXEMBOURG PARKVIEW GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 67.274.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le lundi 11 décembre 2000 a pris à l'unanimité la décision suivante:

Les actionnaires de la société LUXEMBOURG PARKVIEW GROUP S.A. décident de transférer le siège de la société de son adresse actuelle 1, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg au 2, rue des Dahlias, à L-1411 Luxembourg.

Pour extrait conforme

A. Lorang

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36473/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LO SPUNTINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg B 59.043.

L'an deux mil un, le quatorze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Francesco Spinelli, commerçant, demeurant à L-1630 Luxembourg, 16, rue Glesener.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé actuel de la société à responsabilité limitée unipersonnelle LO SPUNTINO, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 15 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 417 du 1^{er} août 1997;

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social à L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hotel de Ville de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Dudelange.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de sorte que le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques ainsi que l'exploitation d'un restaurant-pizzeria.»

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Madame Lalaine Parreno de son mandat de gérante technique et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer pour une durée indéterminée un nouveau gérant technique: Monsieur Fernandes Gaspar Rogerio, cuisinier, demeurant à L-3214 Bettembourg, 17, rue Amélie.

Monsieur Francesco Spinelli est confirmé dans sa fonction de gérant administratif.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants. Toutefois, jusqu'à un montant de 75.000,- LUF, la société est valablement représentée par la seule signature du gérant administratif.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Spinelli, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 9CS, fol. 20, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36470/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LO SPUNTINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg B 59.043.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36471/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 79.237.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 553, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2001

- 1) Madame Rina Breininger et Monsieur Patrick Chantrain ont démissionné en tant qu'administrateurs de la société.
- 2) Monsieur Stefan Hilbert, Diplom-Volkswirt, demeurant à D-68229 Mannheim, Strassburger Ring 74, est nommé administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

3) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Signature.

(36474/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 79.238.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 553, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2001

- 1) Madame Rina Breininger et Monsieur Patrick Chantrain ont démissionné en tant qu'administrateurs de la société.
- 2) Monsieur Stefan Hilbert, Diplom-Volkswirt, demeurant à D-68229 Mannheim, Strassburger Ring 74, est nommé administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

3) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Signature.

(36475/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

**LUXLIANTS SCHOCK-STRENG SUCC. ROBERT SCHOCK, Société à responsabilité limitée,
au capital de 272.700,00 EUR.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 2, rue de Belval.
R. C. Luxembourg B 13.679.

Le bilan, le compte profits et pertes, le rapport de l'assemblée générale enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2001, vol. 320, fol. 13, cases 1-1 et 1-2 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2001.

P. Schock

Gérant Technique

(36476/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MAINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.568.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour MAINT S.A.

Signature

(36477/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MANDARIN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.663.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour MANDARIN FINANCE S.A.

Signature

(36478/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MARLEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 15.981.

DISSOLUTION

L'an deux mil un, le quinze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Carlo Damgé, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 mai 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société anonyme MARLEX INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date du 7 juin 1978, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 198 du 16 septembre 1978, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 4 juillet 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 260 du 7 septembre 1985;

- que le capital social de la société anonyme MARLEX INTERNATIONAL S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, entièrement libérées;

- qu'étant devenu seul propriétaire des actions dont s'agit, Monsieur Carlo Damgé a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme MARLEX INTERNATIONAL S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;
- qu'agissant en sa qualité de liquidateur de la société MARLEX INTERNATIONAL S.A., déclare:
- * avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit;
- * de constater qu'il se trouve investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle;
- de sorte que la liquidation de la société anonyme MARLEX INTERNATIONAL S.A. est à considérer comme clôturée;
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Marx, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 9CS, fol. 21, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 mai 2001.

G. Lecuit.

(36479/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MAYA HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 62.524.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 1^{er} mars 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 1^{er} mars 2001 que Andrei Tikhomirov, demeurant 12-4-57, Otkrytoye Shosse, 107143 Moscou, Russie, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 1^{er} mars 2001, le conseil d'administration coopte en remplacement Gregory Berenstein, directeur, demeurant 54, 2nd Tverskaya Yamskaya str., apt. 70, Moscou, Russie.

Le Conseil d'Administration soumette cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Maxim Yakovlev, demeurant 14, nab r. Smolenki, 198 097 St Petersburg, Russie;
- Boris Tsfasman, Directeur de Production, demeurant au Pr. Sisova, building 20/1, apt. N° 443, St Petersburg, Russie;
- Vladimir Yu. Suleimanov, Vice Président, demeurant au U1 Miklukho Maklay Building 40, apt. N° 199, Moscou, Russie;
- Gregory Berenstein, directeur, demeurant 54, 2nd Tverskaya Yamskaya str., apt. 70. Moscou, Russie.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Mandataires

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36480/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MOONSHINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.151.

EXTRAIT

Le Conseil d'administration réuni au siège social le 28 mars 2001 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- L'adresse du siège social de la société est transféré au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36487/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MITOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.364.

—
EXTRAIT

Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36484/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MOBILCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.611.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 16 mai 2001 que:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été élu à la fonction d'administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Joseph Verhue, fondé de pouvoir, demeurant 25, route d'Esch à Luxembourg.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36485/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NECKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 40.865.

—
Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36488/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

MONET GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.061.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2001:

- M. Matthijs Bogers, domicilié 29D, rue d'Amberloup, B-6681 Lavacherie, Belgique démissionne de son poste d'administrateur.

- Mlle Anna Bobo-Remijn, domiciliée 36, rue des Cerisiers, L-6113 Junglinster in Luxembourg est élue au poste d'administrateur. Elle terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2006.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Agent domiciliataire

D. C. Oopelaar / A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36486/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NEW MILLENNIUM, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.256.

—
Le Rapport Annuel au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

NEW MILLENNIUM, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(36489/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NGH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 68.938.

—
1) Il résulte des décisions du conseil d'administration de NGH LUXEMBOURG S.A. tenu le 22 mai 2001 que les fondés de pouvoirs suivants ont été nommés, respectivement leur nomination a été confirmée:

- M. Serge Lammerant en tant que Associate Vice President-European Operations;
- M. Luc Vanden Bussche en tant que Associate Vice President-European Controller;
- M. Milton E. Fullen en tant que Associate Vice President and Director-Finance;
- Mme Carol L. Dove en tant que Associate Vice President-Treasury Services and Treasurer;
- M. Glenn W. Sodent en tant que Assistant Secretary;
- M. Michael D. Maier en tant que Assistant Treasurer;
- M. Daniel J. Murphy en tant que Assistant Treasurer.

La société peut être engagée soit par la signature conjointe de deux des fondés de pouvoirs susmentionnés, soit par la signature conjointe d'un des fondés de pouvoirs susmentionnés et d'un administrateur de la société.

2) Par décisions de l'assemblée générale de NGH LUXEMBOURG S.A. du 28 mai 2001:

- la démission de Monsieur Robert A. Oakley en tant qu'administrateur de la société a été acceptée;
- Monsieur Adam Uszpolewicz et Monsieur Milton E. Fullen ont été nommés comme administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2002.

Il en résulte que le conseil d'administration de la société est désormais composé des administrateurs suivants:

- Joseph J. Gasper
- Richard D. Headley
- Milton E. Fullen
- Adam Uszpolewicz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

NGH LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2001, vol. 553, fol. 70, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36491/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NEW MILLENNIUM, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.256.

Constituée sous forme de société anonyme en date du 11 août 1999 par acte reçu par le notaire M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg et publié au Mémorial C du 17 septembre 1999.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 avril 2001 à 10.00 heures au siège social

Résolution

L'assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises pour un an. Ces mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2001.

Le Conseil d'administration

- MM. Giampietro Nattino, Président
 BANCA FINNAT EURAMERICA SpA, 49, Piazza del Gesù, I-00184 Rome
 Arturo Nattino, Administrateur
 BANCA FINNAT EURAMERICA SpA, 49, Piazza del Gesù, I-00184 Rome
 Germain Birgen, Administrateur
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

Le secrétaire du Conseil d'Administration

- M. Jean-Louis Catrysse,
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Le Réviseur d'Entreprises:

KPMG AUDIT S.C., 31, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme
 NEW MILLENNIUM, SICAV
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
 Société Anonyme
 Banque Dépositaire
 Signatures

Affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2001

Selon les recommandations émises par le Conseil d'administration, l'assemblée décide de capitaliser les revenus et autres plus-values et de ne pas distribuer de dividende.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36490/024/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NUNAVUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 77.728.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2001:

- M. Matthijs Bogers, domicilié 29D, rue d'Amberloup, B-6681 Lavacherie en Belgique démissionne de son poste d'administrateur.

- M. Bart Zech, domiciliée 3, rue de la Glèbe, F-57570 Rodemack en France est élu au poste d'administrateur. Il terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2005.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Agent domiciliaire

D. C. Oppelaar / A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36494/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NIBECA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.835.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2001 le changement suivant est fait au registre de commerce:
Le siège social est transféré à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36492/637/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

NORFIN INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 90, rue des Sept Arpens.
R. C. Luxembourg B 23.898.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 65, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 23 mai 2001

1) Le mandat des administrateurs est renouvelé pour une période de 1 (un) an, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'an 2002 et qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, la société KPMG AUDIT, Luxembourg, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Signature.

(36493/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PARMA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 36.034.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2001 que la démission de la société WELLINGTON LIMITED en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée.

La société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISE, S.à r.l., ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes précédent.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36501/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PARMA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 36.034.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2001 a approuvé les résolutions suivantes:

- Le mandat des administrateurs actuels, M. Roeland P. Pels, M. Mark van Santen et la société EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., est renouvelé pour une période de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes actuel, ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISE, S.à r.l., est renouvelé pour une période de six ans. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36502/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

OISSEL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.086.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 6 juin 2001

CARDALE OVERSEAS INC., KELWOOD INVESTMENTS LTD et TASWELL INVESTMENTS LTD ont été nommés administrateurs en remplacement de Monsieur François Thill, Monsieur John Kartheiser et Monsieur Hans-Martin Kuske, administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36495/614/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

OMNIUM DE PARTICIPATIONS HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 54.455.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 janvier 2001 que:

1. Monsieur Bruno Fauque est nommé président du conseil d'administration de la société.
2. Monsieur François Fauque est nommé vice-président du conseil d'administration de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 65, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36497/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

OPERSPEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.314.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2001.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(36498/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

P.M.E. INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 37.735.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2001

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 4, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 38, boulevard Napoléon I^{er} à L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36508/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

OMNIOFFICES (LUX) 1929 HOLDING COMPANY

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.939.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 6 mars 2001 ce qui suit:

1. Révocation de Monsieur Peter Kershaw en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 6 mars 2001;
2. Messieurs Gary M. Kusin, Stephen M. Rathkopf, David Rupert et Ronald G. Adam demeurant administrateurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2001.

Pour OMNIOFFICES (LUX) 1929 HOLDING COMPANY

G. M. Kusin / R. G. Adam

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 2, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36496/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ORTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.281.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juin 2001 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Nico Schaeffer, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Nicolas Schaeffer jr. sera soumise à la plus prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36499/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PRALAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.953.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36510/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 5, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.109.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2001:

- M. Matthijs Bogers, domicilié 29D rue d'Amberloup, B-6681 Lavacherie en Belgique démissionne de son poste de gérant;
- Mlle Anna Bobo-Remijn, domiciliée 36, rue des Cerisiers, L-6113 Junglinster in Luxembourg est élue au poste de gérant A., Elle terminera le mandat du gérant démissionnaire, soit pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Agent domiciliataire

D. C. Oppelaar / A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36500/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PENINSULA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.672.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour PENINSULA FINANCE S.A.

Signature

(36503/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

POECKES INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.
R. C. Luxembourg B 47.673.

Acte constitutif publié à la page 17561 du Mémorial C n° 83 du 5 février 1998.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 98, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36509/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

REEFDILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 54.797.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 28 mai 2001, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a pris acte de la démission du commissaire aux comptes.
2. L'assemblée a nommé CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes, comme nouveau commissaire aux comptes et ce, à partir de l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
3. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36516/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PHARMACIA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.
(anc. PHARMACIA & UPJOHN S.A., Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 50.712.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue à Luxembourg en date du 15 mars 2001

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 15 mars 2001:

- que Monsieur Paul Dyszkiewicz a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société, avec effet au 1^{er} avril 2001 et qu'il lui a été donné décharge de son mandat;
- que Monsieur Scott Cheshareck est nommé comme nouvel administrateur et administrateur-délégué de la Société, avec effet au 1^{er} avril 2001 et de lui déléguer la gestion journalière de la Société pour les matières administratives et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion;
- que Monsieur Scott Cheshareck peut désormais engager la Société en relation avec cette gestion par sa seule signature dans les matières représentant un montant maximum de 500.000,- US dollars, sauf dans le cas d'accord préalable de la Société.

Pour des montants supérieurs, la signature d'un deuxième administrateur est requise.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

Pour PHARMACIA ENTERPRISES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 553, fol. 78, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36504/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
 R. C. Luxembourg B 65.824.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(36511/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RIDGE WAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
 R. C. Luxembourg B 67.650.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36518/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PROVENTUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.128.

L'an deux mille un, le huit mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société PROVENTUS, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 27.128, ayant son siège social à Luxembourg, 14, boulevard Royal, constituée par acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 décembre 1987, publié au Mémorial C de 1988, page 1942.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné de résidence à Luxembourg en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial C de 1999, page 12652.

L'assemblée est présidée par Madame Nicole Uhl, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Hélène Cruz Dias, employée privée, demeurant à Alzingen.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Florence Pilotaz, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président requiert le Notaire d'acter ce qui suit:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour

* Changement de la dénomination sociale en PAM (L).

* Refonte complète des statuts afin de donner pouvoir au Conseil d'Administration de créer, de fermer et de fusionner des compartiments, de créer des fractions d'actions et, à l'intérieur de chaque compartiment, de créer des classes d'actions différentes.

II.- Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément à l'article 67 des lois coordonnées sur les sociétés, par des annonces insérées dans:

1) le Luxemburger Wort du 19 avril 2001 et du 28 avril 2001

2) au Mémorial C, numéro 283 du 19 avril 2001 et numéro 317 du 28 avril 2001

3) l'Echo du 19 et 28 avril 2001

4) le Financieel-Economische Tijd du 19 et 28 avril 2001

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, une fois signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que sur les 552.832 actions actuellement en circulation, 2014 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts l'assemblée constate qu'à défaut d'avoir atteint le quorum requis par les dispositions légales, l'assemblée générale des actionnaires ne peut pas délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

En conséquence l'assemblée décide qu'une nouvelle assemblée des actionnaires sera convoquée pour le 13 juin 2001, laquelle assemblée pourra alors prendre des décisions valables, quel que soit le nombre d'actionnaires présents ou représentés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le président a levé la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Uhl, H. Cruz Dias, F. Pilotaz, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 9CS, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2001.

J. Delvaux.

(36513/208/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 805.693,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36548/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 805.693,- LUF

- Perte de l'exercice 1994 - 366.641,- LUF

- Report à nouveau - 1.172.334,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36549/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 1.172.334,- LUF

- Perte de l'exercice 1995 - 509.238,- LUF

- Report à nouveau - 1.681.572,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36550/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 1.681.572,- LUF

- Perte de l'exercice 1996 - 413.138,- LUF

- Report à nouveau - 2.094.710,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36551/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 2.094.710,- LUF
- Perte de l'exercice 1997.....	- 409.699,- LUF
- Report à nouveau	- 2.504.409,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36552/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 2.504.409,- LUF
- Perte de l'exercice 1998.....	- 224.252,- LUF
- Report à nouveau	- 2.728.661,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36553/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 2.728.661,- LUF
- Perte de l'exercice 1999.....	- 386.895,- LUF
- Report à nouveau	- 3.115.556,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Signature.

(36554/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOLLEDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.946.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie à Luxembourg en date du 31 mai 2001 a accepté la démission de trois administrateurs, Messrs Bravetti, Del Bue et Scribani Rossi. Elle a appelé aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

- Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

- Madame Nicole Thommes, employée privée, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

- Madame Andrea Dany, employée privée, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, Sà r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2000. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36555/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

PROMOTION TOURISTIQUE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.912.

Statuts coordonnés, en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 31 mai 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(36512/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

P.T.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 40.522.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(36514/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

P.T.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 40.522.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(36515/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SLOTSTRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.808.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Agent domiciliataire

R. P. Pels

(36539/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SLOTSTRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.808.

L'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2001 a approuvé les résolutions suivantes:

- Le mandat des administrateurs actuels, M. Roeland P. Pels, M. Dirk C. Oppelaar et M. Casper J.J. Janshen, est renouvelé pour une période de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

- Le mandat de l'administrateur-délégué actuel, M. Roeland P. Pels est renouvelé pour une période de six ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

- Le mandat du commissaire aux comptes actuel, DELOITTE & TOUCHE S.A. est renouvelé pour une période de six ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2001, vol. 553, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36540/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

REUTERS LIMITED, Société de droit anglais.

Siège social: Londres, 85, Fleet Street.

Succursale à Luxembourg: 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 16.430.

La succursale à Luxembourg de REUTERS LIMITED a été créée le 13 décembre 1978 et les documents constitutifs ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 113 du 21 mai 1979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 553, fol. 78, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

REUTERS LIMITED Succursale à Luxembourg

Signature

(36517/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

R.I.E., REALISATION IMMOBILIERE EUROPEENNE, Société Anonyme.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.

R. C. Luxembourg B 45.712.

Réunion du conseil d'administration en date du 16 mai 2001

Sont présents:

Monsieur Romain Delfeld, administrateur-délégué

Monsieur Gianni Monacelli, administrateur

Madame Ulrika Svedlund, administrateur

Ordre du jour:

Nomination d'un 2^{ème} administrateur-délégué.

Résolution

Les administrateurs présents nomment comme 2^{ème} administrateur-délégué M. Gianni Monacelli.

La société est engagée par la signature individuelle de chaque administrateur-délégué.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

R. Delfeld / G. Monacelli / U. Svedlund

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36519/664/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ROXELANE HOLDING SOCIETE ANONYME S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 61.880.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 7.437.000,00, représenté par 300.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 7.436.805,74. Pour arriver à un capital de EUR 7.437.000,00, un montant de EUR 194,26 a été prélevé des résultats reportés.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 juin 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour la société

Signature

(36525/506/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RIGHEL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.473.

—
Extrait du contrat de cession de parts, daté du 20 décembre 2000

En vertu du:

- contrat de cession de parts daté du 20 décembre 2000,

PaBe HOLDING S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts (60.000) détenues dans la société, à ALCIONE HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2001, vol. 553, fol. 64, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36520/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RIMAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.721.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2001.

(36521/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RODUN, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5651 Mondorf-les-Bains, 4, rue de Lodève.

—
Cession de parts sociales

Suite à diverses cessions de parts sociales en date du 30 mai 2001 le capital de la société est dorénavant réparti comme suit:

1. Mme Monique-Weis, Mondorf-les-Bains	39 parts
2. M. Guy Morheng, Mondorf-les-Bains	41 parts
3. MENUISERIE GUY MORHENG, S.à r.l., Ehlerange	20 parts
Total:	100 parts

Mondorf-les-Bains, le 30 mai 2001.

MENUISERIE GUY MORHENG, S.à r.l. / G. Morheng / M. Weis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36524/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SIETZEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 8, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.405.

—
Il résulte d'une lettre adressée en date du 7 juin 2001 par Madame Martine Draut à la société que celle-ci a déposé son mandat d'administrateur respectivement d'administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 99, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36536/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RUGGERO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.459.

In the year two thousand and one, on the twenty-ninth of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation established in Luxembourg under the denomination of RUGGERO HOLDING S.A., R. C. B Number 68.459, incorporated originally under the denomination of RUGGERO S.A. pursuant to a deed of the undersigned notary, dated February 9, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 314 of May 5, 1999.

The Articles of Incorporation of said company were amended several times and lastly by a deed of the undersigned notary dated March 13, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at four fifteen p.m., Mr Carl Speecke, commercial engineer, with professional address at 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Véronique During, private employee, with professional address at 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Myriam Lambeau, commercial engineer, with professional address at 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the ten thousand three hundred and twenty (10,320) shares with a par value of one hundred (100.-) euros each, representing the entire capital of one million and thirty-two thousand (1,032,000.-) euros are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase of the corporate capital of the Company by EUR 86,800.- so as to raise it from its present amount of EUR 1,032,000.- to EUR 1,118,800.- by the creation and issue of 868 new shares with a par value of 100.- euros each.
2. Waiver by the shareholders of the Company of their preferential subscription rights.
3. Subscription of the new shares and payment in cash by BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
4. Fixation of a new authorized capital at EUR 11,000,000.-.
5. Subsequent amendment of Article 3, paragraphs 1 and 2 of the Company's Articles of Incorporation.
6. Transfer of the registered office to L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
7. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The corporate capital is increased by EUR 86,800.-, so as to raise it from its present amount of EUR 1,032,000.- to EUR 1,118,800.- by the creation and issue of 868 new shares with a par value of EUR 100.- each.

The other shareholder having waived his preferential subscription right, these 868 new shares have been entirely subscribed by BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

here represented by Mrs Véronique During, prenamed,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on May 23, 2001.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The subscription of the 868 new shares has been proved to the undersigned notary by relevant papers and all these new shares have been fully paid in cash so that the amount of EUR 86,800.- is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Second resolution

The new authorized capital of the Company is set at EUR 11,000,000.-.

Third resolution

As a consequence of the two preceding resolutions Article 3, paragraphs 1 and 2 of the Articles of Incorporation are amended and shall henceforth read as follows:

«Art. 3, paragraphs 1 and 2. The corporate capital is set at one million one hundred and eighteen thousand eight hundred (1,118,800.-) euros (EUR), represented by eleven thousand one hundred and eighty-eight (11,188) shares with a par value of one hundred (100.-) euros (EUR) each.

The authorized capital of the Company is set at eleven million (11,000,000.-) euros (EUR), divided into one hundred and ten thousand (110,000) shares with a par value of one hundred (100.-) euros (EUR) each.

Fourth resolution

The registered office is transferred to L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

Valuation

For registration purposes the present capital increase is valued at three million five hundred and one thousand five hundred and three (3,501,503.-) Luxembourg francs.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four forty-five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de RUGGERO HOLDING S.A., R. C. B Numéro 68.459, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la dénomination de RUGGERO S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 314 du 5 mai 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 mars 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à seize heures quinze sous la présidence de Monsieur Carl Speecke, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Véronique During, employée privée, avec adresse professionnelle aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Myriam Lambeau, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les dix mille trois cent vingt (10.320) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune représentant l'intégralité du capital social d'un million trente-deux mille (1.032.000,-) euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 86.800,- pour le porter de son montant actuel de EUR 1.032.000,- à EUR 1.118.800,- par la création et l'émission de 868 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100,- euros chacune.

2. Renonciation au droit de souscription préférentiel par les actionnaires actuels de la Société.

3. Souscription des nouvelles actions et libération en espèces par BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

4. Fixation d'un nouveau capital autorisé de EUR 11.000.000,-.

5. Modification subséquente de l'article 3, alinéas 1^{er} et 2 des statuts.

6. Transfert du siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 86.800,- pour le porter de son montant actuel de EUR 1.032.000,- à EUR 1.118.800,- par la création et l'émission de 868 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, ces 868 nouvelles actions ont été entièrement souscrites par BGL-MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A., une société ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ici représentée par Madame Véronique During, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 mai 2001.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

La souscription des 868 nouvelles actions a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs et toutes ces nouvelles actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de EUR 86.800,- est désormais à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Le nouveau capital autorisé de la Société est fixé à EUR 11.000.000,-.

Troisième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent, l'article 3, alinéas 1^{er} et 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3, alinéas 1^{er} et 2.** Le capital social est fixé à un million cent dix-huit mille huit cents (1.118.800,-) euros (EUR), représenté par onze mille cent quatre-vingt-huit (11.188) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à onze millions (11.000.000,-) d'euros (EUR), divisé en cent dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune».

Quatrième résolution

Le siège social est transféré à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à trois millions cinq cent un mille cinq cent trois (3.501.503,-) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Speecke, V. During, M. Lambeau, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2001, vol. 9CS, fol. 31, case 10. – Reçu 35.015 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

A. Schwachtgen.

(36526/230/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

RUGGERO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 68.459.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 615 du 29 mai 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(36527/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ETAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 18, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 1.428.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 63 du 14 septembre 1931.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 98, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36544/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

ETAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 18, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 1.428.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 63 du 14 septembre 1931.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 98, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36545/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SACCI FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg le 29 mai 2001, que le conseil d'administration a pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de transférer le siège social de la société du 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg au 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2001.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001.

SACCI FINANCIERE S.A.

S. Vandt / R. Szymanski

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 2, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36528/043/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SAILING SPINNACKER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.631.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

*Pour SAILING SPINNACKER HOLDING S.A.**Signature*

(36529/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SCHOLTES CARRELAGES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6688 Merttert, 1, Port de Merttert.

H. R. Luxemburg B 46.955.

Im Jahre zweitausendeins, den einunddreissigsten Mai,

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher.

Ist erschienen:

Herr Wolfgang Scholtes, Fliesenleger, wohnhaft in D-54296 Trier, Berliner Allee 32.

Welcher Komparent erklärt zu handeln in ihrer Eigenschaft als einziger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SCHOLTES CARRELAGES, S.à r.l., mit Sitz in L-6868 Wecker, 5, Härebiert, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter der Nummer B 46.955,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 3. März 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 241 vom 18. Juni 1994, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den zu Luxemburg residierenden Notar Emile Schlessler, am 16. Februar 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 263 vom 15. Juni 1995.

Der Komparent erklärt sodann, handelnd an Stelle einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung der vorgenannten Gesellschaft SCHOLTES CARRELAGES, S.à r.l., folgende Beschlüsse zu fassen:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-6868 Wecker, 5, Härebiert, nach L-6688 Merttert, 1, Port de Merttert, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolge der obigen Sitzverlegung, erklärt der Gesellschafter Artikel fünf der Satzungen der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Merttert.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.

Die Kosten und Honorare dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Grevenmacher, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Scholtes, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} juin 2001, vol. 513, fol. 34, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 6. Juni 2001.

J. Gloden.

(36531/213/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SCHOLTES CARRELAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, 1, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 46.955.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(36532/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SCAN INTER S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 32.292.

Extract of the extraordinary general meeting of shareholders held at the registered office of the company on February 27th, 2001

The meeting unanimously resolves:

1. to transfer the Company's registered office to the following address: 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;
2. to accept the resignations of Mr Frédéric Deflorenne and Mr Stéphane Biver as directors of the company. They are discharged from any liabilities in respect of their mandates up to today;
3. to approve the nominations of Mr Harry Böschen, residing in Amsterdam (The Netherlands) and Mrs Saskia Böschen, residing in Amsterdam (The Netherlands) as directors of the company, who will continue the mandates of their predecessors;
4. to accept the resignation of Mrs Laurence Mathieu as Statutory Auditor of the company. She is discharged from any liabilities in respect of her mandate up to today;
5. to approve the nomination of Mr Maurizio Manfredi, residing in Heisdorf (Luxembourg) as Statutory Auditor of the Company, who will continue the mandate of his predecessor.

For Certified extract

For requisition

Signature

A mandatory

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36530/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

TRAVELCAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.879.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2001.

(36570/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

TRAVELCAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.879.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 1, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2001.

(36571/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.061.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 mai 2001

Quatrième résolution

Les mandats de Messieurs Mathé, Le Dirac'h, Closier, Collas, David, Debonneuil et Gruber sont confirmés et renouvelés pour le terme d'un an et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Sixième résolution

Au vu du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000, et conformément aux dispositions de l'article 174bis LIR du 9 mars 1998 permettant la réduction de la charge fiscale sur les capitaux investis, l'Assemblée décide que la Direction de SGBT introduise une demande écrite ensemble avec la déclaration fiscale auprès de l'Administration des Contributions Directes aux fins de pouvoir imputer l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur le revenu des collectivités dû au titre de l'année d'imposition 2000.

L'Assemblée décide en conséquence de constituer, une réserve spéciale du quintuple de l'impôt sur la fortune déterminé au titre de l'exercice 2000, soit LUF 225.259.000,- et de maintenir cette réserve au bilan pendant au moins cinq années, soit au moins jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36542/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.061.

—
Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue le 3 mai 2001

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité:

1) de nommer Président du Conseil d'Administration Monsieur Pierre Mathé, Président de Banque, demeurant à Paris, lequel accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002 avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle,

2) de nommer Administrateur-Délégué de la société, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2001, Monsieur Le Dirac'h, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg, lequel accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'administrateur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002 avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36543/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2001.
